

La commémoration des morts

L'un des panneaux du retable de Stavelot est consacré aux funérailles de saint Remacle : le peuple des fidèles – *plebs fidelium* – entoure le corps du saint, posé dans un sarcophage et encensé. Autour de la tombe du saint patron va s'organiser une véritable « topographie funéraire » : abbés, moines et laïques privilégiés. Les châsses mosanes sont illustrées de pareilles scènes de funérailles.



Lorsqu'on aborde l'histoire d'un établissement religieux, – cathédrale, collégiale ou abbaye, – la mort est partout présente. L'essentiel des domaines est constitué de donations. Or, la plupart sont faites pour le salut de l'âme du donateur. Au Moyen Age le salut de l'âme est l'objectif primordial. La générosité envers une église vise à l'obtention du pardon pour gagner le paradis ; dans cette perspective, la Vierge et les saints paraissent des intercesseurs privilégiés – « des avocats » – qu'il convient de s'attacher par cette « comptabilité de l'au-delà ». Les colophons de la Bible de Stavelot appellent les suffrages des utilisateurs pour les artistes réalisateurs. L'obituaire retranscrit fidèlement la mémoire des défunts et les revenus affectés à leur célébration.

De nos jours, on a peine à cerner l'importance des efforts des gens du Moyen Age pour entretenir leur souvenir au-delà de la mort et assurer *ipso facto* leur salut.

Ph. G.

Ph. GEORGE, *La mémoire des morts*, LE MOYEN AGE, t. XCV, 1989, p.527-534, et *Les moines face à l'éternité*, IBIDEM, t. CIV, 1998, p. 125-130; M. LAUWERS, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites et société au Moyen Age : diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles*, Paris, 1997.